



# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 10 JUILLET 2019

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2019-094 / 7-5-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 4 juillet 2019, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 24 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents :** Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, A. COLLIN, J. COUTURIER, G. FAVRE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, A. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, R. REVIL, B. SARRAT, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, D. ZAMBON.

**Représentés :** M. CHASSON, M. DE JAHAM, A. FAVIER, J. FORTE, R. MAZZILLI, J. ROBERT, C. STELLA.

**Absents :** N. CHARLETY, J. VIAL.

Le secrétaire de séance désigné est Nicolas TAMBORINI.

---

**OBJET :** FINANCES / SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : Vie sportive - Subventions exceptionnelles aux associations, Amicale Laïque de Voiron Basket, Pays Voironnais Basket Club et Sport Adapté du Voironnais.

---

Rapporteur : André Gal

**EXPOSE :** L'association Amicale Laïque de Voiron Basket a sollicité la Ville en vue d'obtenir une aide financière pour participation au financement des frais supplémentaires liés à la qualification de l'équipe U15 aux phases finales du championnat de France Elite les 4 et 5 mai 2019 à Mont de Marsan. Cette participation a généré des dépenses supplémentaires de l'ordre de 4 000 € non prévues en début de saison.

- L'association Pays Voironnais Basket Club a sollicité la Ville en vue d'obtenir une aide financière pour participation au financement du déplacement des joueuses et supporters du club à l'occasion de la finale de la coupe de France à Paris le 10 mai 2019. Deux autocars ont été affrétés pour un coût de 5 819 €.

- L'association Sport Adapté du Voironnais a sollicité la Ville en vue d'obtenir une aide financière pour participation au financement des frais de déplacement des sportifs du club aux championnats de France de basket et d'escalade.

Le championnat de France d'escalade a eu lieu du 11 au 13 janvier 2019 à Mont martin sur mer et celui de basket du 7 au 10 juin 2019 à Brive la Gaillarde. Les frais occasionnés par ces déplacements se sont élevés à 8 122 €.

... /...

## PROPOSITION :

Vu le dossier présenté par l'association Amicale Laïque de Voiron Basket,  
Vu le dossier présenté par l'association Pays Voironnais Basket Club,  
Vu le dossier présenté par l'association Sport Adapté du Voironnais,

Vu l'avis de la commission vies, culturelle, sportive, associative et animation en date du 1<sup>er</sup> juillet 2019,

Vu l'avis de la commission Finances et Administration générale en date du 1<sup>er</sup> juillet 2019,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € en faveur de l'association **Amicale Laïque de Voiron Basket** pour l'aider à financer les frais de participation de l'équipe U15 au Championnat de France Elite à Mont de Marsan qui s'est déroulé les 4 et 5 mai 2019.

D'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 000 € en faveur de l'association **Pays Voironnais Basket Club** pour l'aider à financer les frais de déplacements à la finale de la Coupe de France à Paris le 10 mai 2019.

D'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € en faveur de l'association **Sport Adapté du Voironnais** pour l'aider à financer les frais de participation des sportifs aux Championnats de France de basket et d'escalade.

D'inscrire ces dépenses à l'article 9240.0062/ 6574.

**DECISION : La proposition est ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (31 POUR)**  
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations  
Acte certifié exécutoire depuis  
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

  
Julien POLAT